

Ordre du jour de la réunion
de la commission départementale
d'aménagement commercial

du mardi 26 novembre 2019
à partir de 14h30
à la Préfecture de la Haute-Vienne
salle Erignac

-14h30 : projet d'extension d'un ensemble commercial par l'agrandissement d'un bâtiment commercial existant (222 m² de surface de vente supplémentaires) situé 22, rue de la Tour – Le Bas Faure au Vigen ;

-15h15 : projet d'extension de ce même ensemble commercial par la création d'une cellule commerciale, de 32 m² de surface de vente, située 14, rue du Bas Faure – Le Bas Faure au Vigen.

Pour le Préfet,
Le directeur délégué,



Gérard JOUBERT